



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
001-210104436-20241002-202410D057-DE
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024
N° 202410D057

Département de l'Ain
Arrondissement Bourg
en Bresse

VILLARS LES DOMBES

Date de la séance :
1^{er} Octobre 2024

Nombre de
conseillers

En exercice : 27
Présents : 19
Absents : 8
Votants : 27

Date de la
convocation :
**25 Septembre
2024**

Domaine
Finances
Publiques
Pour : 27
Contre :
Abstention :

L'an Deux Mil vingt-quatre le 1^{er} Octobre, le Conseil Municipal de Villars les Dombes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Pierre LARRIEU, Maire.

Monsieur Michel MACON a été élu secrétaire de séance.

PRÉSENTS : P. LARRIEU - F. MARÉCHAL - I. DUBOIS - A. MARTIN - M. MACON - E. JACQUAND - C. VALET - J. BERTHET - A. DUPERRIER - D. FROMENTIN - L. VIOLA - F. JANET - S. ROGNARD - S. GUEDON - D. SEBAI - J. LIENHARDT - F. CANARD - S. BAUDIN - P. NOBLET

ABSENTS :
M. BIELOKOPYTOFF a donné pouvoir à P. LARRIEU
V. PEYROL a donné pouvoir à I. DUBOIS
D. VENET a donné pouvoir à M. MACON
S. CLOUPET a donné pouvoir à C. VALET
M. A. ROUX a donné pouvoir à F. MARÉCHAL
J. SAINT PIERRE a donné pouvoir à D. FROMENTIN
I. VAURES a donné pouvoir à A. DUPERRIER
C. SEMINARA a donné pouvoir à E. JACQUAND

OBJET : MODIFICATION TARIFS MUNICIPAUX 2024 – MEDIATHEQUE

Dans le cadre de la politique culturelle menée par la municipalité, diverses animations ou manifestations sont mises en place au cours de l'année, soit pour marquer des événements nationaux ou locaux, soit pour proposer aux administrés la découverte de multiples activités. A ce titre, il est envisagé que pour certaines manifestations, notamment de la médiathèque, une participation financière de l'utilisateur soit demandée.

Aussi, il convient de modifier les tarifs de la médiathèque comme suit, à compter du **1^{er} Octobre 2024**.

RESIDENTS	TARIFS			
	2023		2024	
	Villars	Extérieur	Villars	Extérieur
Abonnement - enfant (moins de 18 ans) - Etudiants	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
Abonnement adulte	15 €	20 €	15 €	20 €
Tarif "famille" (2 personnes de + de 18 ans)	25 €	30 €	25 €	30 €
Adulte demandeur d'emploi bénéficiaires de minima so- ciaux (RSA - AAH - ASS - APA)	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
Professionnels de la petite enfance, les enseignants et éducateurs ainsi que tous les professionnels, associa- tions ou service de collecti- vité favorisant l'accès d'un public à la lecture ou à la culture	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
ABONNEMENTS PONC- TUELS				

Caution	25 €	25 €
Carte d'abonnement	4 €	4 €
IMPRESSIONS INTERNET		
Noir et blanc	0,15 €	0,15 €
Couleur	0,25 €	0,25 €
REPLACEMENT		
Carte d'emprunt perdue	2,00 €	2,00 €
Pochette CD/DVD perdue	2,00 €	2,00 €
PENALITES DE RETARD PAR SEMAINE au-delà de la durée du prêt		
Adultes	2,00 €	2,00 €
Enfants	1,00 €	1,00 €
BRADERIE DE LIVRES		
Par ouvrage vendu	1,00 €	1,00 €
ANIMATIONS OU MANIFESTATIONS CULTURELLES		
Frais de participation		5,00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Modifie les tarifs communaux de la Médiathèque, comme susmentionnés à compter du 1^{er} Octobre 2024.

Le 1^{er} Octobre 2024,
Le Maire,
Pierre LARRIEU